



Les fiches de la difficulté pour les compétitions officielles FIG doivent être remplies par ordinateur. Les fiches écrites à la main ne seront plus acceptées.

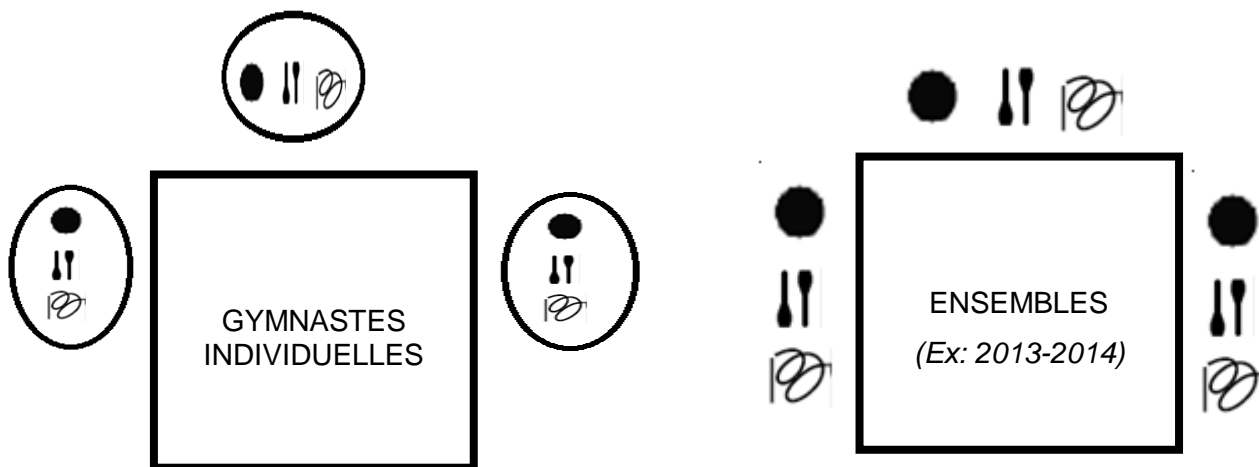
Sur la fiche officielle de la difficulté, l'entraîneur note le nombre de groupes techniques fondamentaux (F) et le nombre des autres groupes (O) (voir exemple de la fiche de résultat). Ces indications seront vérifiées par la juge.

## GENERALITES

**1.5.3, p. 3** En respectant l'aspect éthique, au maximum un des deux exercices d'ensemble respectivement un des 4 exercices individuels peut être accompagné d'une musique avec voix et paroles. L'entraîneur le mentionne sur la fiche officielle D de l'exercice concerné (voir annexe pages 38, 43, 44).

*Si cette mention fait défaut, il y a une pénalisation de 0.50 point pour musique non conforme aux normes (Juge coordinateur – Annexe)*

**4.2.1, p.5** La mise en place d'engins de remplacement autour du praticable est autorisée (selon le programme des engins des exercices individuels et d'ensemble de chaque année)



- La gymnaste peut utiliser tous les engins de remplacement placés autour du praticable; les pénalisations seront calculées en conséquence (ex. trois cerceaux sont placés autour du praticable par le comité d'organisation selon le graphique ci-dessus. La gymnaste peut utiliser les trois, si nécessaire, pour son exercice)
- Si la gymnaste, avant le début de l'exercice, se rend compte qu'elle ne peut pas utiliser son engin (p. ex. nœud dans le ruban), elle peut prendre un engin de remplacement. Il y aura toutefois une pénalisation par la juge coordinateur pour "Préparation excessive retardant la compétition", Discipline 6.1.2 (voir annexe)


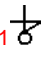
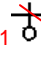
**4.2.2, p.5:** Si l'engin, en tombant, sort du praticable, l'utilisation de l'engin de remplacement est tolérée: seules les pénalisations mentionnées dans le Code de pointage au point 4.2.2 sont applicables à ce type de perte et utilisation de l'engin de remplacement.




**Pénalisations par la juge coordinateur (Annexe):** Une fiche officielle, utilisée en compétition, a été élaborée. Elle facilite le travail de la juge coordinateur qui y notera les pénalisations à déduire de la note finale.

## GYMNASTES INDIVIDUELLES

### 1.1.4, p.9 Difficultés à rotations multiples ("Fouetté")

Exemple: (  11  11  ) = 0.50 point → 0.40 (la même forme doit être exécutée à la suite avant de passer à la forme suivante (pas d'alternance des formes).

Exemple: (  11111 ): Pour fouetté avec jambe à la position horizontale: il est possible d'exécuter différentes formes avec la jambe à la horizontale dans le même fouetté, mais chaque forme doit être exécutée à la suite et non pas en alternance.

1.1.7, p.9 La difficulté corporelle est valable, si elle est exécutée:

- Avec au minimum 1 élément technique fondamental spécifique à chaque engin et/ou un élément d'un autre groupe technique d'engin.
- Si l'élément technique est exécuté avec une grave altération de la technique de base, la Difficulté corporelle n'est pas valable

1.1.10, p. 10 Il n'est pas permis de répéter le même élément de rotation du corps (~~technique ou position de départ différentes~~)

### 1.2, p.10 Combinaisons de pas de danse

- Il est possible d'exécuter des mouvements de danse sur le sol, mais une combinaison de pas de danse exécutée dans sa totalité au sol n'est pas valable.

### 1.3, p.10 Groupes fondamentaux et autres groupes techniques d'engin


- Le travail avec l'engin des groupes fondamentaux doit prédominer dans l'exercice (~~plus de~~ au minimum 50%)
- Le nombre d'éléments techniques avec l'engin n'est pas limité, une exécution identique pendant des difficultés corporelles n'est toutefois pas autorisée (sauf durant les séries de sauts et de pivots)
- Indication sur la fiche officielle:
  - Pour la difficulté corporelle, il convient de noter chaque élément d'engin (du groupe fondamental ou d'un autre groupe
  - Pour les combinaisons de pas de danse, notez uniquement les éléments d'engin des groupes fondamentaux
  - Les éléments d'engin des groupes fondamentaux utilisés comme éléments de liaison ou exécutés sans rapport avec des difficultés corporelles, des combinaisons de pas de danse ou une maîtrise, ne sont pas déclarés

○ La reprise du ballon d'une main pendant  peut être déclarée afin de compter pour les groupes techniques fondamentaux  2  . N.B: La reprise d'une main n'est pas un critère supplémentaire pour 0.10 pendant  (pas dans #1.4.4). Elle est valable uniquement pour le calcul des groupes fondamentaux.



- Les roulements exécutés comme critère de maîtrise  $2\text{○○○○}$ ,  $3\text{○○○○}$ ,  $\text{○○○○}$  peuvent également être pris en compte dans le calcul des groupes fondamentaux.

➤ Evaluation des 50%

- Avant le début de l'exercice, le juge compte le nombre d'éléments du groupe fondamental et le met en rapport avec le nombre total d'éléments d'engin déclarés sur sa fiche (ceux utilisés avec une difficulté corporelle, une combinaison de pas de danse, une maîtrise ou EDR — qui compte comme lancer / "autres")
- Les EDR sont considérés comme lancers – "autres groupes techniques d'engin"
- Pendant l'évaluation de l'exercice, le juge annule les éléments fondamentaux qui ne sont pas exécutés conformément à leur définition dans la table 1.3.1. Exemple: la gymnaste déclare  cerceau (série de 3 rotations autour de la main), mais elle n'exécute que deux rotations. N'étant pas exécuté conformément à sa définition (au minimum 3 rotations autour de la main), cet élément d'engin fondamental n'est pas pris en compte pour remplir le critère des 50%.
- En cas de petite faute d'exécution lors de l'exécution de l'élément d'engin fondamental, ce dernier compte pour remplir le critère des 50%, mais il y a déduction pour la faute d'exécution. En cas de faute d'exécution grave, l'élément d'engin n'est pas pris en compte pour remplir le critère des 50%, comme c'est le cas des difficultés corporelles.
- Si la difficulté corporelle n'est pas exécutée de manière valable (ex. rotation de moins de 360°, équilibres sans position fixée, etc.), mais l'élément fondamental est exécuté correctement, l'élément d'engin fondamental peut être compté pour remplir le critère des 50%.
- Voir exemples des fiches officielles

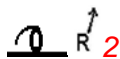
**1.3.3, p.12**

- Exception: ballon, massue(s) et corde (ouverte ou pliée en deux) en équilibre dans le dos pendant un mouvement corporel avec rotation ou difficulté avec rotation.

**1.4, p.12 Eléments dynamiques avec rotation et lancer** 

- Indications sur la manière de remplir la fiche officielle lorsque le jeté en tournant est utilisé comme une des rotations:

- Lancer au moment du jeter en tournant / première rotation

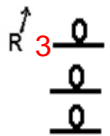
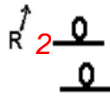


- Reprise au moment du jeter en tournant / rotation finale





- o Lancer et reprise pendant la série de jetés en tournant (2 ou 3 sauts)



- o Lorsque la série de 2 ou 3 jetés en tournant est exécutée comme difficulté corporelle sans être déclarée comme difficulté  $R \nearrow$ , la difficulté corporelle est valable, mais il y a une pénalisation de 0.30 (pour difficulté exécutée mais pas déclarée) ainsi qu'une pénalisation de 0.50 au cas où il y a plus de 3 éléments de  $R \nearrow$  (voir 1.8, p.15).

#### 1.4.4, p.13 Tabelle récapitulative des critères supplémentaires

$\swarrow \nearrow$	<p>Relancer / rebond</p> <p>Le relancer fait partie du lancer initial pour les <math>R \nearrow</math></p> <p>Le critère exécuté pendant le « relancer » doit être noté sur la fiche devant le symbole du relancer <math>\swarrow \nearrow</math>. Le critère après le relancer n'est pas valable.</p> <p>Exemple : <math>R \nearrow 2 \otimes \neq \swarrow \nearrow = 0.50</math>: relancer en dehors du champ visuel sans l'aide des mains (OK)</p> <p>Exemple : <math>R \nearrow 2 \otimes \swarrow \nearrow \neq = 0.50 \rightarrow 0.40</math>: relancer en dehors du champ visuel, ensuite reprise sans l'aide des mains</p>
$\rightarrow \rightarrow$	<p>Lancer asymétrique de 2 massues</p> <p>Exemple : <math>\rightarrow \rightarrow R \nearrow 2 = 0.30</math></p> <p>Exemple : <math>\swarrow \rightarrow \rightarrow R \nearrow 2 = 0.40 \rightarrow 0.30</math></p>
$\nearrow \nearrow$	<p>Massues: lancers en cascade ou en alternance</p> <p>Pendant une partie de la cascade les deux massues doivent se trouver dans l'air simultanément.</p>

**Répétition d'éléments de rotation dans  $R \nearrow$**  : les chaînées et les éléments pré-acrobatiques peuvent être exécutés une fois, isolés ou dans une série (1.4.6 et 1.5). En cas de répétition d'une chaînée ou d'un élément pré-acrobatique identique pendant  $R \nearrow$ , /le  $R \nearrow$  avec la répétition identique n'est pas valable.



**1.5.1, p.14**

Saut plongé: Il est possible d'utiliser le critère du «changement de niveau»  $\lrcorner$  pour le saut plongé pendant un  $\overset{\uparrow}{R}$

**1.6, p.14 Maîtrise**

1.6.1.

- Les combinaisons d'éléments de chaque maîtrise **doivent être différentes** : les groupes fondamentaux peuvent être répétés, tandis que les autres groupes techniques ne peuvent être utilisés qu'une seule fois. **En cas de maniement  $\infty$ , chacun des différents mouvements d'engin peut être utilisé une fois.**

**1.6.2:** Les maîtrises d'engin peuvent être exécutées de manière isolée ou comme partie d'une difficulté corporelle ou d'une combinaison de pas de danse (mais pas avec  $\overset{\uparrow}{R}$ ).

**1.6.4p. 15: Les éléments d'originalité par engin pour les Individuelles et pour les ensembles: (0.40)**

- Les éléments d'originalité approuvés sont valides pour l'engin spécifique, soumis par la gymnaste ou l'ensemble concerné, pour toute la durée du cycle olympique en cours ; il est possible pour toute autre gymnaste ou ensemble d'exécuter le même élément sans le bonus d'originalité de 0.30 **0.40**.

**1.8, p.15**

- **Pour chaque difficulté exécutée mais pas déclarée sur la fiche officielle (à l'exception de celles avec rotation d'une valeur de 0.10 point utilisées pour EDR **et/ou maîtrise**).**

**1.8, p.15 et 1.6, p. 31**

Pour calcul incorrect de:

- La valeur totale des difficultés
- La valeur de chaque composant de la difficulté:  $D$ ,  $\overset{\uparrow}{R}$ ,  $S \rightarrow$ ,  $M$
- **La pénalisation est appliquée une fois: soit pour la valeur de composants individuels  $D$  incorrects (une fois, indépendamment du nombre de valeurs incorrectes) ou pour la valeur totale incorrecte.**
- **En cas de valeur(s) incorrecte(s), la difficulté compte conformément à sa valeur dans le Code de pointage, mais il y a une pénalisation pour valeur incorrecte.**

1.8.1, p.16 Si le symbole\* est incorrect ou si une difficulté est répétée, la difficulté ne compte pas (**pas de pénalisation**)

**\* Exemples de symboles incorrects qui annulent la validité de la difficulté (pas de pénalisation):**

- Déclaré:  $\infty T^\circ$  Exécuté:  $\infty T^\circ$  (symbole pour le maniement d'engin incorrect)
- Déclaré:  $T^\circ$  Exécuté:  $\infty T^\circ$  (aucun maniement d'engin déclaré)
- Déclaré:  $\rightarrow$  Exécuté:  $\rightarrow$  (symbole de la difficulté corporelle incorrect)



**1.9.1.2:** Pour les sauts sans rotation, boucle ou flexion du tronc en arrière à la base, ~~plus de 180°~~ **180° ou plus** ou boucle +0.10, ou flexion du tronc en arrière +0.20.

2.3, p.22 Pénalisations pour fautes d'exécution (fautes artistiques et technique) — **Guide**

## Unité

- Pour des cas isolés de connections illogiques ou mouvements préparatoires prolongés: - 0.10 chaque fois, jusqu'à 4 fois
- **ABSENCE D'UNITE PENDANT UNE PARTIE DE L'EXERCICE - 0.50**
  - 5 ou plus de connections illogiques/longues préparations, ou
  - La majeure partie de l'exercice est une série de difficultés corporelles / éléments d'engin déconnectés, sans aucun rapport avec l'idée directrice, ou
  - Une faute technique grave interrompt la continuité des mouvements et une partie de l'idée principale est perdue.
- **ABSENCE D'UNITE PENDANT L'ENSEMBLE DE L'EXERCICE - 1.00**
  - Les mouvements ne sont pas connectés de manière logique et fluide pendant l'ensemble de l'exercice, ou
  - L'ensemble de l'exercice est une série de difficultés corporelles et d'éléments d'engin déconnectés, ou
  - Plusieurs interruptions totales suite à des fautes techniques graves qui cassent l'unité et l'idée principale n'est plus reconnaissable.

## MUSIQUE-MOUVEMENT

- Pour des cas isolés d'absence d'harmonie entre le rythme et/ou le caractère et la musique (une petite interruption ou la gymnaste est momentanément en retard ou en avance sur l'accent évident): -0.10 chaque fois, jusqu'à 4 fois.
- Pour plus de 5 interruptions isolées ou une faute grave qui a pour conséquence une longue interruption du rythme et/ou du caractère de l'exercice ou si l'harmonie existe uniquement au début et à la fin (pas au milieu), il y a pénalisation de 0.50 point pour absence d'harmonie entre le rythme et le caractère de la musique et les mouvements pendant une partie de l'exercice.
- S'il y a absence totale d'harmonie entre les mouvements et la musique, aussi bien en ce qui concerne le rythme que le caractère de la musique, la déduction est de 1.00

*La gravité des fautes techniques détermine la durée de l'interruption de l'unité et/ou du rythme/du caractère. Il y a déduction pour fautes artistiques.*



## ENSEMBLES

**1.1.1.2, p. 27:** La note relative au point 1.1.7 exige “**Avec au minimum 1** élément technique fondamental spécifique à chaque engin et/ou un élément d’un autre groupe technique d’engin **pendant la difficulté isolée ...**” Cette note s’applique au paragraphe 1.1.1.2 aux difficultés sans échange (voir page 27).

**1.1.1.4, p.27** Tous les groupes de difficultés doivent être représentés dans l’exercice d’ensemble (∧; T; O), au minimum une difficulté de chaque groupe: toutes les 5 gymnastes doivent exécuter ce minimum, soit en même temps, soit par sous-groupes; simultanément ou en rapide succession.

**1.1.2.1, p.27** Exemples pour l’écriture et le calcul de la valeur des échanges (voir également exemples de fiches officielles):

E 0.00 	Sans critère
E 0.10 	Avec un critère (le mouvement corporel comme critère peut être exécuté au moment du lancer ou de la reprise)
E 0.00 	Le même critère ou un critère différent est valable seulement s’il est exécuté par les 5 gymnastes pendant le lancer ou la reprise
E 0.10 	5 gymnastes exécutent des critères différents
E 0.20 	Deux critères (5 gymnastes exécutent un mouvement corporel, à cela s’ajoute le critère de la distance)
E 0.30 	Trois critères (5 gymnastes exécutent le critère lors du lancer et lors de la reprise, à cela s’ajoute le critère de la distance)
E 0.40	5 gymnastes lancent l’engin avec des



<p>2 3 MC</p>	<p>critères différents, 5 gymnastes exécutent différentes rotations sous l'engin en vol et pendant la reprise (pas consécutivement), à cela s'ajoute le critère de la distance</p>
E 0.10	
	<p>Echanges successifs avec un critère (le chiffre indique le nombre de gymnastes impliquées dans chaque succession)</p>
E 0.20	
	<p>Echanges successifs avec deux critères (5 gymnastes exécutent le critère au moment du lancer, à cela s'ajoute le critère de la distance)</p>

1.1.2.3, p.28: L'ensemble doit exécuter des échanges de différents types avec différents lancers/reprises (5 différents types). (Ainsi, soit les lancers, soit les reprises, ou tous les deux, lancers et reprises, doivent être différents).

1.1.2.6. Si un ou plusieurs engins tombent ou lorsqu'il y a collision d'engins pendant l'échange, l'échange n'est pas valable. Si deux ou plus de gymnastes rattrapent l'engin avec une altération majeure de la technique de base, l'échange n'est pas valable (une faute entraînant une déduction de plus de 0.10 point).

1.2, p.28 **Combinaison de pas de danse S** : (au minimum 1)

- Au minimum 1 groupe fondamental d'engin exécuté par toutes les 5 gymnastes.
- Il est possible d'exécuter la collaboration sans lancer de l'engin (C) pendant une combinaison de pas de danse. Exemple : S C

1.4.2, p.29 **Collaboration avec rotation du corps-CR, CRR, CRRR**

La reprise de l'engin de la partenaire se réfère à l'engin en vol pendant la rotation du corps. Il est repris immédiatement à la fin ou au maximum après 2 pas (l'engin ne doit pas être lancé à la partenaire une fois la rotation terminée)

1.4.5, p.30 **Critères supplémentaires:** les deux critères supplémentaires mentionnés dans la table sont valables seulement pour CR, CRR, CRRR.

- - sans aide de la main / des mains(s)
- - sans contrôle visuel

1.6, p.31 **Absence du groupe fondamental d'engin (les 50% ne sont pas exigés) ou d'un groupe corporel**

- Il n'est pas nécessaire que toutes les 5 gymnastes exécutent le groupe d'engin pour qu'il soit considéré comme présent dans l'exercice
- Chaque groupe fondamental doit être représenté (pour le cerceau, "rotation autour de l'axe": il peut s'agir de l'axe horizontal ou vertical); pour les autres groupes, pour les





*groupes avec plus d'un élément par box (p.11), seulement un élément par box est exigé). La pénalisation mentionnée s'applique à chaque groupe manquant (voir fiche).*

- *Si une gymnaste (ou des gymnastes) exécute(nt) un groupe fondamental d'engin pendant un C ou CC, on peut déclarer cet élément d'engin sur la fiche officielle (après le symbole C). Ex: CC  $\checkmark$*

## 2.2, p. 36 Pénalisations pour fautes d'exécution (fautes artistiques et techniques)

### Ballon

#### 0.1

Reprise involontaire du ballon des deux mains (exception: reprise en dehors du champ visuel). Pour échange, EDR et **collaboration** (chaque fois, indépendamment du nombre de gymnastes)

### ANNEXE 3.1.2, p.40

Valeur ~~de chacune~~ des difficultés corporelles suivantes: isolé, multiple ou mixte - 1.00 point au maximum.

Exercice d'ensemble		Juge no		1 type d'engin		2 types d'engin	
Difficulté (D)		Date					
Ensemble no		Fédération					
Valeur	0,2 0,1	Valeur	0,3	Valeur	E 0,3	Valeur	
C ≠		Pas possible		⊕ S →			
Valeur	0,1	Valeur	0,2	Valeur	0,1	Valeur	
CC		CR		C			
Valeur	0,8	Valeur	0,7	Valeur	0,3	Valeur	
Valeur	0,4	Valeur	0,3	Valeur	0,4	Valeur	
CRR		CRR		CRR3			
Valeur	E 0,3	Valeur	0,5	Valeur		Valeur	
Valeur	0,3	Valeur	0,1	Valeur		Valeur	
CR ≠		C					
Valeur	0,1	Valeur	E 0,3	Valeur		Valeur	
C							
Valeur	0,5	Valeur	E 0,2	Valeur		Valeur	
Valeur	E 0,4	Valeur	0,3 + 0,1	Valeur		Valeur	
Valeur	0,2 + 0,2	Valeur	0,2	Valeur		Valeur	
C  CR		CR					
Valeur	0,6	Valeur	0,3 + 0,2	Valeur		Valeur	
		CRR C					
<u>Musique avec voix et paroles</u> X						TOTAL <del>8.90</del> 8.80	
Calcul incorrect de: <ul style="list-style-type: none"> <li>La valeur totale de toutes les difficultés</li> <li>La valeur d'une difficulté x</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de 10 difficultés</li> <li>Moins de 5 difficultés sans échange</li> <li>Moins de 5 difficultés avec échange</li> <li>Min. 1 S →</li> <li>Max. 1 </li> <li>Min. 6 éléments avec collaboration</li> </ul>			Pénalisation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>5 différents types de lancers/reprises pendant les difficultés avec échange</li> <li>Absence d'un groupe d'engin ou corporel</li> </ul>						- 0.30	
						NOTE FINALE	
						JUGE	

Signature entraîneur .....

Signature juge.....

<b>Exercice d'ensemble</b>			<b>Juge no</b>	1 type d'engin	<del>2 types d'engin</del>
<b>Difficulté (D)</b>					
<b>Ensemble no</b>	<b>Fédération</b>	<b>Date</b>			

Difficulté	JUDE	Difficulté	JUGE	Difficulté	JUGE
Valeur 0,1 <b>C</b>		Valeur 0,5 3 ↗ 2 (○○○)		Valeur 0,3 ↗ → <sub>6</sub> ↓ 3 = 2.M.C	
Valeur 0,2 + 0,3 <b>C ↗ CRR</b>		Valeur 0,5 3 ↓ 2 (○○○)		Valeur 0,1 <b>C</b> 3 (○○○)	
Valeur 0,6 ∞ ↗ 2		Valeur 0,1 <b>C</b> ∞ →		Valeur 0,2 <b>CR</b>	
Valeur E 0,2 = 0.10 <b>MC</b> ↗ ↓ <b>MC</b>	Voir Help Desk	Valeur E 0,3 ↗ → <sub>6</sub> ↓		Valeur 0,3 <b>CRR</b>	
Valeur 0,3 <b>CR ≠</b>		Valeur 0,2 <b>CR</b> 2 (○○○)	Seulement avec C, CC-voir Help Desk	Valeur 0,3 3 8 2 ↗ ↗ S →	
Valeur 0,3 + 01 2 ↗ ↗ 3 (○○○) S → C		Valeur 0,3 <b>CRR</b>		Valeur E 0.2 ↗ ↓ ○ ≠	
Valeur 0.1 <b>C</b>		Valeur 0,2 <b>CR</b>		Valeur	
Valeur 0,3 <b>CRR</b>		Valeur 0,6 R ↗ 3 ⊕ ⊥ ⊗		Valeur	
Valeur 1.0 3 ↗ 2 ↗ ↗ 111 2122		Valeur 0,5 3 (○○○) (T T T) 2 ∞		Valeur	
Valeur E 0.3 = 0.10 ↗ → <sub>6</sub> ↓ 3 ⊗ 2.M.C	Voir Help Desk	Valeur 0,3 <b>CR</b> ⊗		Valeur	

Musique avec voix et paroles X

**TOTAL** ~~8.70~~ 8.4

Calcul incorrect de:

- La valeur totale de toutes les difficultés
- La valeur d'une difficulté X

- Plus de 10 difficultés
- Moins de 5 difficultés sans échange
- Moins de 5 difficultés avec échange
- Min. 1 S →
- Max. 1 R ↗
- Min. 6 éléments avec collaboration

**-0.30**  
**-0.30**

- 5 différents types de lancers/reprises pendant des difficultés avec échange
- Absence d'un groupe d'engin ou d'éléments corporels

0.30 ( ↗ )

**NOTE FINALE**  
**JUGE**

Signature entraîneur .....

Signature juge.....